

© L'alsace, Mardi le 31 Mai 2016
Droits de reproduction et de diffusion réservés



Une convention, puis les rénovations



La signature de la convention permettra la rénovation intérieure et extérieure de 670 logements du centre ancien de Sélestat.
Photo L'Alsace/David Jaffré

David Jaffré

Une Opah (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) est un dispositif mis en place par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) à disposition des collectivités locales. Son rôle est d'encourager des propriétaires privés à réhabiliter des logements anciens.

Vendredi à 17 h, l'ensemble des partenaires se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Sélestat pour signer la convention de ce dispositif exceptionnel d'aides financières. Plus de 7 millions d'euros de subventions ont été réservés conjointement par l'Anah (4,5 MEUR), la Ville de Sélestat (2 MEUR) et le Conseil départemental du Bas-Rhin (830 000 EUR) sur une période de cinq ans. Procivis Alsace, qui assure sans frais le préfinancement

pour les propriétaires occupants les plus modestes, et Citivia SPL, missionné pour informer et accompagner gratuitement les propriétaires dans leurs démarches de rénovation, sont les autres partenaires.

Des travaux pour mettre aux normes

Après avoir remercié tous les partenaires, le maire de Sélestat, Marcel Bauer, s'est exprimé sur cette opération qui s'inscrit dans un « vaste projet visant à améliorer le cadre de vie de Sélestat et son centre historique ». Des travaux qui permettront d'adapter les logements et « rendre la voie plus accessible aux personnes âgées, aux handicapés ou aux poussettes ».

Dès 2013, « une enquête réalisée sur 857 logements indiquait que 48 d'entre eux étaient vacants et 144 dans un état insalubre », a rapporté Jacques Meyer, le vice-président en charge de l'habitat pour la communauté de communes. Avec ces logements « qui sont parfois des passoires thermiques », selon Frédéric Bierry, président du Conseil départemental du Bas-Rhin, cette action de réhabilitation est aussi une vraie politique sociale.

Une mise aux normes des logements (électricité, gaz, sanitaire...), des travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffage, ventilation...), la réfection des toitures et façades et l'adaptation à la perte d'autonomie favorisera une offre locative de qualité et un développement durable qui incitera les Sélestadiens à rester sur le territoire.

Valorisation du patrimoine et soutien du commerce

Pour Jacques Meyer, cette opération c'est aussi « mettre en valeur le patrimoine, rendre Sélestat plus attractif et tout mettre en oeuvre pour soutenir le commerce », surtout en ces temps difficiles. Un « travail commun de tous les acteurs et partenaires », salué par le sous-préfet de Sélestat-Erstein, Stéphane Chipponi, pour qui cette rénovation urbaine est le fruit d'une politique globale. Un sentiment partagé par Jean-Luc Lips, directeur général de Procivis Alsace et Stephan Muzika, directeur général de Citivia SPL.

URBANISME

Bloc-notes

Une convention, puis les rénovations

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et Renouveau urbain (Opah-Ru) du centre ancien de Sélestat est officiellement lancée depuis vendredi dernier. Les différents partenaires qui accompagnent la Ville de Sélestat dans ce projet se sont retrouvés à l'Hôtel de Ville pour signer la convention de ce dispositif.

David Jaffré

Une Opah (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) est un dispositif mis en place par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) à disposition des collectivités locales. Son rôle est d'encourager des propriétaires privés à réhabiliter des logements anciens.

Vendredi à 17 h, l'ensemble des partenaires se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Sélestat pour signer la convention de ce dispositif exceptionnel d'aides financières. Plus de 7 millions d'euros de subventions ont été réservés conjointement par l'Anah (4,5 M€), la Ville de Sélestat (2 M€) et le Conseil départemental du Bas-Rhin (830 000 €) sur une période de cinq ans. Procviss Alsace, qui assure sans frais le préfinancement pour les propriétaires occupants les plus modestes, et Citivia SPL, missionné pour informer et accompagner gratuitement les propriétaires dans leurs démar-

ches de rénovation, sont les autres partenaires.

Des travaux pour mettre aux normes

Après avoir remercié tous les partenaires, le maire de Sélestat, Marcel Bauer, s'est exprimé sur cette opération qui s'inscrit dans un « vaste projet visant à améliorer le cadre de vie de Sélestat et son centre historique ». Des travaux qui permettront d'adapter les logements et « rendre la voie plus accessible aux personnes âgées, aux handicapés ou aux poussettes ».

Dès 2013, « une enquête réalisée sur 857 logements indiquait que 48 d'entre eux étaient vacants et 144 dans un état insalubre », a rapporté Jacques Meyer, le vice-président en charge de l'habitat pour la communauté de communes. Avec ces logements « qui sont parfois des passelles thermiques », selon Frédéric



Plusieurs immeubles dans le centre historique de Sélestat sont concernés par l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et Renouveau urbain. Photo L'Alsace/Amelma Bohm



La signature de la convention permettra la rénovation intérieure et extérieure de 670 logements du centre ancien de Sélestat. Photo L'Alsace/David Jaffré

déric Bierry, président du Conseil départemental du Bas-Rhin, cette action de réhabilitation est aussi une vraie politique sociale.

Valorisation du patrimoine et soutien du commerce

Une mise aux normes des logements (électricité, gaz, sanitaire...), des travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffage, ventilation...), la réfection des toitures et façades et l'adaptation à la perte d'autonomie favorisera une offre locative de qualité et un développement durable qui incitera les Sélestadiens à rester sur le terri-

re.

Pour Jacques Meyer, cette opération c'est aussi « mettre en valeur le patrimoine, rendre Sélestat plus attractif et tout mettre en œuvre pour soutenir le commerce », surtout en ces temps difficiles. Un « travail commun de tous les acteurs et partenaires », salué par le sous-préfet de Sélestat-Erstein,

Stéphane Chipponi, pour qui cette rénovation urbaine est le fruit d'une politique globale. Un sentiment partagé par Jean-Luc Lips, directeur général de Procviss Alsace et Stephan Muzika, directeur général de Citivia SPL.

Enfin, devant la vingtaine de personnes présentes, les six partenaires ont signé la convention de l'Opah-Ru du centre ancien de Sélestat avant d'échanger un pot et sceller cet engagement autour d'un verre de vin... de Sélestat !

SCHERWILLER

Les Petits Chanteurs de Saint-André ont chanté pour Gamadji

L'église Saints-Pierre-et-Paul de Scherwiller a accueilli les Petits chanteurs de Saint-André, samedi dernier, pour un concert baroque. Cette initiative était l'idée de Quentin Mertz, chanteur dans cette chorale et membre de l'association Gamadji. Il avait même sollicité des élus pour que les frais liés au concert ne soient pas imputés à l'association. Le programme de ce concert baroque a été préparé depuis des mois avec des répétitions bi-hebdomadaires.

Le chef de chœur, Guillaume Burgmeier, a sollicité ses amis professionnels pour appuyer les choristes. Laurent Abraham, ancien petit chanteur de Saint-André, le contre-ténor Julien Freymuth, la soprano Cécile Foltzer-Lenuzza, ont prêté leurs voix. Jean-Louis Thomas à l'orgue, Iris Guémy au violoncelle et les violonistes Anaïs Soucaille et Judith Von der Goltz, ont renoué le tout. Les jeunes choristes, motivés par la présence de ces professionnels, ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Amateurs de musique baroque ou non, la qualité de la prestation a enchanté les spectateurs qui se sont levés à plusieurs reprises et ont

applaudi longuement pour remercier les chanteurs et musiciens.

Le président de l'association Gamadji, Raymond Stiegler, a parlé d'un moment magique quand il s'est exprimé, ravi de constater que l'église était pleine malgré les trois concerts donnés à proximité. Raymond Stiegler a évoqué la vie au sein de l'association Gamadji et raconté des anecdotes comme celle où il avait demandé à un enfant ce qu'il lui ferait plaisir. L'enfant avait répondu : « Un sandwich. » Raymond a exaucé son souhait et lorsque l'enfant a donné la moitié de son sandwich à un ami, le président a formulé un vœu : « Si seulement sur cette terre chaque enfant pouvait se nourrir d'un demi-sandwich par jour ! » C'est dans cet esprit de partage que l'association se bat pour améliorer le quotidien du village Gamadji perdu au cœur du Sénégal. Les fonds récoltés comme ceux du concert de cette soirée servent à financer sans intermédiaires des projets multiples pour améliorer la vie de ces habitants vivant dans la pauvreté.

F.P.



Choristes et musiciens mobilisés pour une cause humanitaire. Photo L'Alsace/François Paquet

CHÂTENOIS

Quatrième édition de la journée de sécurité moto du Bas-Rhin

Dans le cadre de la 4^e Journée de sécurité, 80 motards se sont retrouvés, samedi matin, sur le circuit de formation de conduite Eugène à Châtenois.



Maniabilité et précision sont de rigueur sur le circuit mis à disposition par l'école de conduite. Photo L'Alsace/Michel Lung

L'animateur de la 4^e Journée de sécurité moto de samedi était le major Jean-Luc Donath, chargé de mission des deux roues motorisées du Bas-Rhin. En d'autres termes, « Monsieur moto 67 » est fonctionnaire de police au Centre autoroutier de Strasbourg. « Dans le cadre de sa mission et de ses fonctions, j'organise cette journée de sécurité », explique Jean-Luc Donath. « C'est la quatrième édition en partenariat avec Eugène formation qui nous a mis à disposition son site vraiment extraordinaire pour ce type de formation ainsi qu'avec la prévention routière et la préfecture qui finance cette journée de perfectionnement dans le cadre du plan départemental d'action et de sécurité routière du Bas-Rhin. » La journée est entièrement gratuite pour les participants,

précise-t-il. Elle n'est pas adaptée pour faire des motocyclistes des pilotes, mais pour permettre à ceux qui sont sensibles à cette démarche de sécurité de pouvoir améliorer leur conduite et être plus à l'aise sur leur moto. »

Cette manifestation s'est décomposée en deux sessions, avec trois groupes de 13 à 14 motards, qui ont tourné sur trois ateliers différents d'une durée d'une heure environ. Le premier atelier était consacré aux différents réglages de la moto, une étape très importante pour avoir la meilleure attitude possible et un confort optimum avant de prendre la route. Le second était consacré au freinage avec ou sans ABS, suivi d'un atelier de maniabilité de la moto où les vitesses lentes et rapides ont été

travaillés. Les stages ont été dispensés par des moniteurs agréés, ainsi que par des policiers en activité ou en retraite, qui sont tous diplômés de la FFM (Fédération française de la moto). Pour cette édition, les organisateurs ont enregistré la participation de 80 motards et ont dû refuser une cinquantaine de candidats. Depuis le mois de juillet 2014, il n'y aurait pas eu d'accident mortel de motard sur les routes du Bas-Rhin, une tendance inverse aux chiffres enregistrés au niveau national. Constatation encourageante qui montre que les différentes opérations de sécurité organisées par les partenaires publics ou privés (autorités, préfecture, associations...) commencent à porter leurs fruits.

M.L.

Décès

Châtenois. André Zuger, décédé le 28 mai ; obèques mercredi à 14 h à l'église Saint-Georges.
Erstein. Marie-Anne Dingert, née André, décédée le 27 mai à l'âge de 91 ans ; obèques vendredi à 14 h 30 à l'église catholique.
Limersheim. Liliane Vigneron née Welz, décédée le 27 mai à l'âge de 81 ans ; obèques mercredi à 14 h à l'église Saint-Denis.
Rombach-le-Franc. Joseph Hüntzinger, décédé le 22 mai à l'âge de 77 ans ; obèques mercredi à 14 h 30 à l'église Sainte-Rosalie.
Sainte-Marie-aux-Mines. Maurice Ochs, décédé le 26 mai à l'âge de 76 ans ; obèques aujourd'hui mardi à 14 h 30 à la chapelle de Fertrupt ; Louise Gerber née Hils, décédée le 27 mai à l'âge de 79 ans ; obèques mercredi à 14 h à la chambre funéraire (rue du cimetière) à Sélestat.

© Dna, Samedi le 28 Mai 2016
Droits de reproduction et de diffusion réservés



Sélestat

L'OPAH-RU est signée



Marcel Bauer, Frédéric Bierry et Jacques Meyer ont signé la convention.

30 avril).

L'Etat, représenté par le sous-préfet de Sélestat-Erstein Stéphane Chipponi, le Département, par la plume de son président Frédéric Bierry et Marcel Bauer, pour la Ville ont signé la convention permettant la réalisation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain (OPAH RU) dans le centre-ville de Sélestat. L'ensemble des engagements financiers s'élève à 7,33MEUR (4,5 pour l'Etat, 0,83M pour le département du Bas-Rhin, 2MEUR pour la ville de Sélestat). L'opération est prévue pour une durée de 5 (dépôt des dossiers) à 8 ans (réalisation des travaux) et vise à rénover 670 logements (voir aussi DNA du

JUSTICE Sélestat « L'alcoolique d'humeur » fait une sortie de route

Ce Barrois de 38 ans a perdu le contrôle de sa Toyota sur la route de Colmar, mardi vers 20 h. Sa voiture a heurté le rail de sécurité avant de s'arrêter en contrebas de la chaussée. Quand les policiers sont arrivés, l'homme, visiblement ivre, n'a pas réussi à souffler dans l'éthylomètre. Placé en dégrèvement, il sera finalement contrôlé à 3 h du matin, présentant un taux de 1,66 g. Serrurier de profession, marié et père de trois enfants, l'homme est déjà passé devant la justice : son casier comporte six mentions, dont cinq pour des problèmes de conduite sous alcool. « Ce que cela signifie, c'est que toute sa vie, il aura ce souci », analyse la procureur adjointe, Marie-Eugénie Avazéri. « L'alcool, c'est votre point faible. »

M^e Gross, avocat de la défense, a insisté sur le fait que son client a décidé de lui-même de suivre un psychologue et de se rendre à l'hôpital pour ses problèmes d'alcool. Pour lui, il ne s'agit pas d'alcoolisme d'habitude mais « d'alcoolisme d'humeur ». Et s'il n'a pas pu souffler dans l'éthylomètre, ce n'est pas par refus, mais bien dû à son état. Le Barrois a été relaxé sur ce dernier point. Il a été condamné pour le reste à 6 mois de prison, dont 4 avec sursis mise à l'épreuve. Son permis est annulé et il lui est interdit de le passer durant 4 mois. Il a 150 € d'amendes pour défaut de maîtrise. Il devra verser 2 000 € de dommages et intérêts au conseil départemental.

J.-F. T.

SÉLESTAT L'OPAH-RU est signée



Marcel Bauer, Frédéric Bierry et Jacques Meyer ont signé la convention. PHOTO DNA - FRANCK DELHOMME

L'Etat, représenté par le sous-préfet de Sélestat-Erstein Stéphane Chipponi, le Département, par la plume de son président Frédéric Bierry et Marcel Bauer, pour la Ville ont signé la convention permettant la réalisation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain (OPAH RU) dans le centre-

ville de Sélestat. L'ensemble des engagements financiers s'élève à 7,33M€ (4,5 pour l'Etat, 0,83M pour le département du Bas-Rhin, 2M€ pour la ville de Sélestat). L'opération est prévue pour une durée de 5 (dépôt des dossiers) à 8 ans (réalisation des travaux) et vise à rénover 670 logements (voir aussi DNA du 30 avril).

SÉLESTAT Visite guidée « Au fil des rues » Autour de la Place de la Victoire : suite et fin

La fin du texte consacré à la nouvelle visite guidée de la Ville, qui débute ce matin, n'a pas été publiée par erreur dans notre édition du 27 mai. La voici, avec les informations pratiques et nos excuses.

Au bout de la rue, on se trouvait déjà à l'enceinte du couvent des Dominicains-Prêcheurs. Le monastère fut détruit en 1818 ce qui libéra un immense terrain ; la partie à l'angle de la rue des Clés servit de jardin au restaurant de la Ville de Lyon avant de disparaître à la construction du Cinéma Trianon Palace dans les années 1930 ; une référence à l'époque ! Le général de Gaulle, en visite à Sélestat en

1959, debout dans sa DS noire décapotable, fut immortalisé par une photo devenue célèbre devant ce monument de la culture cinématographique.

Beaucoup d'autres histoires sont à découvrir au cours de cette visite d'une durée de 1 h 30. Conditions de participation : Inscription obligatoire à l'office du tourisme au 03 88 58 87 20 Le groupe est limité à 35 personnes. Rendez-vous à l'Office du Tourisme à 10 h 30. Tarifs : 3,50 € tarif plein, 2,50 € tarif réduit, gratuit pour les moins de 12 ans. Prochaine visite : Le samedi 4 juin à 11 h sur le thème « Sélestat, d'un empire à l'autre ».

PAR L'IMAGE



The Ramonas, pendant féminin et Anglals des Ramones, inventeurs du Punk (?), étaient au Tigre avec Cheeky Cherry le 19 mai. On avait rarement vu autant de hargne et d'énergie dans de si petites demoiselles. Gabba, Gabba, Hey. PHOTO DNA - M.K.

SÉLESTAT Secret de patrimoine n° 63

Une lionne agressive !

Chaque samedi, les DNA vous proposent, via cette rubrique animée par Liliane Hoehstetter, de partir à la découverte du patrimoine caché de Sélestat.



La réponse du secret du 21 mai : « Cherchez l'armure ».

Le secret du 21 mai : Cherchez l'armure ! Il s'agit de la rue de la Cuirasse, une des voies parmi les plus étroites du centre-ville. Elle relie la rue du Marteau à la rue du Foulon. Elle forme un T dont la jambe aboutit à la rue de l'Hôpital. Les Sélestadiens l'appellent encore familièrement « D'Kütasgas ». D'où vient ce nom qui fait penser aux guerres d'antan ?

Une fabrique d'équipements militaires

On se souvient que le ruisseau appelé Mühlbach coulait dans la rue du Foulon avant de bifurquer vers le quai des Tanneurs en passant sous les maisons au niveau de la rue de la Cuirasse. Des moulins jalonnaient son cours dont la Niederemühl, le dernier de la série, qui dépendait du couvent de Sylo ; il servait à couvrir les besoins en farine de la communauté. La ruelle, plutôt un chemin de terre qui se transformait en étroit boyau vers le cours d'eau, portait alors le nom de Sylegesslin.

Au XVI^e siècle, les besoins d'équipements militaires de plus en plus importants amenèrent la ville à transformer le moulin pour la fabrication d'armures et de cuirasses. Les religieux n'exploitaient déjà plus elles-mêmes leur moulin. Elles en abandonnèrent la jouissance contre paiement d'une redevance annuelle. La rue fut alors appelée Harnaschesslin (ruelle du Harnois). La transformation en 1860 de la rue du Fou-



Pas vraiment amicale ! PHOTOS DNA L.H.

lon modifia profondément la physionomie de cette voie. Après 1918, on adopta définitivement son nom actuel.

Des maisons comportant des éléments architecturaux intéressants

Dans la rue de la Cuirasse, le flâneur ne peut que remarquer ces maisons :

- Le n° 7 : belle et imposante maison de deux étages à colombages située à l'angle des rues du Foulon et de la Cuirasse. S'appuyant sur la première enceinte, elle donnait au sud sur le Mühlbachel et à l'est sur la ruelle menant à la rue de l'Hôpital. L'entrée à imposte de style Louis XV se trouve là ; elle est ornée d'un motif central à écusson portant les initiales B.L. surmonté de la date de 1737. Un motif de ferronnerie ferme l'espace sur le

haut de la porte. Cet édifice a une histoire intéressante : elle a appartenu à un échevin fin XV^e siècle, puis à Lazare Schurer, maître de l'Ecole Latine et imprimeur, dans la 1^{re} moitié du XVI^e siècle. C'est probablement à la date indiquée sur la maison qu'elle fut transformée par Dreher, fils d'un tanneur, qui devint entrepreneur des fortifications en 1740. Les initiales de l'écusson ont probablement été surajoutées au XIX^e siècle.

- Le n° 4 : située en face du n° 7, cette maison est connue sous le nom de « Zur blauen Ente » (au canard bleu). Elle possède deux étages. Comme précédemment, l'entrée est de style Louis XV et donne sur la rue de la Cuirasse. L'imposte est remarquable : pas de motif sculpté, mais une belle ferronnerie qui comporte la date

de construction : 1758. La partie basse comprenait autrefois le chiffre 4 fiché sur un cœur qui indiquait que la maison appartenait à un marchand du nom de Pierre Schaumann, un vigneron. La maison possédait d'ailleurs une porte vigneronne, côté sud. Les Schaumann ont habité cette maison jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Ils avaient à cette époque un locataire du nom de Loeb Weiller dont le fils Lazare, ingénieur, fonda les Tréfileries du Havre et devint sénateur du Bas-Rhin après la Grande Guerre. Mais ceci est une autre histoire.

Le secret du 28 mai : Une lionne protectrice

Où se trouve ce chapiteau représentant une lionne rugissante ? Réponse dans les DNA, édition du samedi 4 juin. ■

L. H.

CHÂTENOIS Economie locale

Le miel et les abeilles

Fondée et installée en 2000 à Müssig, la société API Alsace vient de déménager à Châtenois.

AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ depuis de nombreuses années, la disparition de l'abeille est synonyme de la disparition de l'homme. Néonicoïdés, glyphosates et autres produits chimiques aux effets dévastateurs pour la petite hyménoptère font la une des médias. En Centre Alsace, depuis la fin des années 2000, apiculteurs professionnels et amateurs qui œuvrent pour la sauvegarde de l'espèce, connaissent bien la société Api Alsace, fondé par Werner Klethi. « Avant d'ouvrir sa petite boutique qui est devenue une référence en Centre Alsace et même dans les pays limitrophes Werner Klethi était un passionné et un amoureux des abeilles. Amateur éclairé, c'est lui qui a étudié et mis au point avec un laboratoire la composition du sirop qui permet aux apiculteurs de nourrir leurs élevages. Au décès brutal de Werner Klethi, Api Alsace est devenu Api Alsace Ickowitz, avec la reprise des installations par la société gardoise de la famille Ickowitz, fondée en 1947 à Bollène. Après plus de 16 années à Müssig, il nous fallait agrandir le magasin et le site de stockage. Depuis le



Damien Metzger et Marc Graff accueillent les clients rue du Moulin à Châtenois. PHOTO DNA

23 mars, nous accueillons nos clients dans une boutique de 200 m² avec un stockage de 850 m². Avec 1 000 références sur les 4 000 disponibles sur commande à Bollène et les différents sirops de nourrissage, notre travail est aussi et surtout d'apporter conseils et idées aux professionnels comme aux amateurs » explique dans son nouveau bureau Damien Metzger, responsable

du site de Châtenois. Aujourd'hui, le magasin agrandi ressemble à la caverne d'Ali Baba pour le néophyte. Matériel nécessaire pour commencer son élevage d'abeilles avec une première ruche, et les conseils qui vont avec, matériel nécessaire pour les professionnels y compris de quoi réaliser la transhumance des ruches et des essaims, dérivés de la ruche (pollen bière au miel, savons et tisanes...)

sont disponibles.

Ce samedi, de 9 h à 17 h 30, Damien Metzger, François Moes, Marc Graff et Alain Bohn, les quatre professionnels de Api Alsace Icko feront visiter les nouvelles installations et prodigueront leurs conseils, à l'occasion de portes ouvertes. ■

► API Alsace Icko - 19 rue des Moulins à Châtenois.